

Informa

THIL

Bulletin municipal d'information

mars 1999

Rès Coumo Thil



THIL — Le Pont du Ravin

Edit Jauvert

Le pont du ravin dans les années 40. La route n'est pas encore asphaltée

au sommaire

- Le billet du maire p. 2
- Noël à l'école p. 3
- Avec la pétanque Thiloise p. 5
- Marnac et le marquis de Villars p. 8

Le billet du maire

Le recensement est en cours, peut-être nos agents recenseurs, Pascale SANCHOU, Rufina de VRIES et Yvette DUBOIS qui remplace Cyril VECCHIERELLI pour des raisons techniques, sont-ils déjà passés chez vous pour vous présenter des documents à remplir. Il faut savoir que cette opération réalisée périodiquement, qui nous fait obligation de répondre, est très importante pour les communes, car elle permet de réajuster en fonction de la population, un critère très important parmi d'autres, les dotations d'état qui nous permettent ensuite de gérer le budget de la commune.

Notre village grandit, les besoins se font de plus en plus pressants et nécessaires. L'école devient de plus en plus étroite, nous aurons bientôt une nouvelle maternelle qui nous permettra d'accueillir cette nouvelle population.

Les associations ont besoin d'espace, le nombre d'adhérents augmente, les associations aussi. Il a fallu trouver des solutions à ces problèmes qui seront bientôt résolus par la mise à disposition de locaux rénovés, propres et agréables qui, je l'espère, donneront satisfaction à tous et à toutes.

Tout cela pour vous expliquer que nous, petites municipalités sans gros moyens financiers autres que les dotations, nous devons faire face aux besoins de nos concitoyens qui sont les mêmes que ceux de communes aisées, quoi de plus naturel.

Ce recensement va nous apporter un peu d'oxygène et nous permettra de contribuer à vous faire vivre encore longtemps dans ce cadre de vie que vous avez choisi.

André HœFLICH.



TÉLÉTHON 98

Les malades, les chercheurs et l'AFM remercient *courir, marcher, pédaler à Thil* pour son engagement dans le Téléthon 98. Vous êtes entrés avec nous dans la grande Tentative de cette fin de siècle qui porte en elle un espoir sans précédent.

Comme chaque année la Mairie a offert goûter et cadeaux de Noël aux élèves de l'école communale. Le passage du Père Noël a fait la joie de tous (petits et grands).



Ceux qui nous quittent

- Maria des Anges FERNANDEZ le 2 janvier, âgée de 82 ans. D'origine ibérique, elle résidait à Thil depuis de très nombreuses années.
- Firmin RICHIÉ le 19 janvier, à l'âge de 71 ans. Né à Bretx en 1927, il fut carillonneur et garde champêtre à Thil pendant toute sa vie active. Très connu et apprécié dans la commune, il profitait depuis quelques années d'une paisible retraite, trop tôt interrompue.
- Jean-Yves PERRAULT le 26 janvier, décédé à 39 ans dans un malheureux accident de la route. Issu d'une ancienne famille de Thil, marié et père de famille, il tenait une place importante dans la commune, à la fois sur le plan économique et sur le plan personnel. Sa perte sera très douloureusement ressentie.

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

LA POSTE

Succession, pour y voir plus clair

C'est peu dire que les règles de succession et de transmission du patrimoine ne sont pas d'un accès facile. Du moins en apparence. Car après avoir reçu les conseils et une information de l'un des 260 conseillers spécialisés en patrimoine de la Poste, tout s'éclaire. Et encore plus lorsque celui-ci vous aura remis le guide gratuit offert à chaque client de la Poste qui signe une Convention transmission. Celle-ci, également gratuite, offre des avantages à vos ayants droit et vous permet de bénéficier -toujours gratuitement- d'un bilan successoral complet.

Vandalisme



A l'heure où tant d'efforts sont accomplis pour rendre notre village plus attrayant, il nous est pénible d'avoir à signaler un acte de vandalisme dont a été victime Monsieur Jean-Louis VIGNERES au Plassa. Les plantes grimpanes qui ornaient sa maison ont, en effet,

été délibérément sectionnées par un ou plusieurs inconnus... Nous voulons croire que cet acte, ou la malveillance le dispute à la bêtise, restera unique dans nos annales.

Vous pourrez ainsi prévoir en connaissance de cause la formule la plus appropriée à votre cas et à celui de vos proches. Pour contacter un conseiller spécialisé en patrimoine, demandez à votre guichetier ou à votre conseiller financier.

Ce bulletin est
distribué par :

LA POSTE 
On a tous à y gagner

Commission des Travaux

Terrain de sport :

Pourquoi des grosses pierres à côté de la salle polyvalente ? Seulement pour faire barrière entre le parking et le terrain d'entraînement, ainsi que, sur l'autre partie, entre le terrain d'honneur et le bâtiment, pour interdire la circulation des véhicules sur la zone de loisirs (basket et terrain de jeux pour enfants), cette partie étant réservée à la promenade.

Maison des associations :

Les travaux avancent doucement mais sûrement en dépit de quelques surprises. Il faut dire que le bâtiment n'avait pas subi des travaux intérieurs importants depuis longtemps. Encore un peu de patience et nous pourrons mettre à la disposition de nos associations, des salles rénovées et spacieuses.

Ecole :

Nous avons créé une petite plate-forme à l'entrée de la nouvelle classe pour garder au sec les pieds de nos petits écoliers. Pendant les vacances de février, nous avons mis en place le jeu collectif pour nos enfants, avec l'aide de Monsieur le Directeur. Enfin, une étape de plus a été franchie dans le projet de construction de la nouvelle maternelle, puisque le Conseil Général nous accorde une subvention de 50 % sur le montant des travaux qui lui a été présenté en avant-projet.

Commission des affaires scolaires

Le 10 février 1999, afin de faire le point sur le CLAE (Centre de Loisirs associé à l'école), j'ai réuni la commission des écoles "élargie".

En plus des élus, y étaient invités :

Madame la Directrice du CLAE, Florence BÉGUÉ.

Madame la responsable du CLAE (Amicale Laïque), Véronique LEZAT.

Monsieur le Directeur de l'école, Gérald VIGNEAU.

Monsieur le Président de l'Amicale Laïque, Bruno PASQUIER.

Les activités du premier trimestre sont positivement appréciées, le fonctionnement donne satisfaction aux usagers (enfants et parents). Le partenariat Ecole/mairie/Amicale laïque fonctionne bien.

Le contrat "temps libre" entre la mairie et le C.L.A.E. est signé. (Aide financière pour la mairie qui engage des dépenses nouvelles sur le secteur des loisirs des enfants). La mairie subventionne l'Amicale qui gère le C.L.A.E. Le contrat "temps libre" a pour ambition d'aider à développer les services de loisirs collectifs et de les rendre accessibles à tous, de promouvoir des loisirs de qualité, davantage adaptés à l'attente des jeunes. Les loisirs favorisent l'épanouissement de l'enfant.

Ensemble, facilitons la vie des familles.

H. BRESSOLLES,
Adjoint délégué affaires scolaires.



L'équipe du Centre de Loisirs Associé à l'École est heureuse de vous accueillir les jours scolaires de 7 h à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h. Le matin vous êtes accueillis par Pascale et Florence, le soir par Stéphanie et Florence. Les enfants qui le désirent peuvent participer à des activités manuelles (terre, peinture, perles...), à des jeux extérieurs ou intérieurs. Un coin calme, ludothèque, bibliothèque, est aussi mis à leur disposition.

Pour ce premier trimestre de fonctionnement, nous avons en moyenne 15 enfants par jour, soit 24 familles intéressées régulièrement par le CLAE. Cette moyenne est plutôt positive et nous encourage à continuer cette prestation. "Si tu as envie de t'éclater avec nous, viens nous retrouver au CLAE... Pour cela, il suffit que tes parents remplissent un dossier d'inscription".

A très bientôt,
l'équipe d'animation.

Amélioration de l'habitat

ODAH du SIVOM du Canton de Grenade. Calendrier des permanences de 10 heures à 12 heures.

9 Mars 99 : SIVOM de Grenade
16 Mars 99 : Mairie de Launac
23 Mars 99 : Mairie de Montaigut
30 Mars 99 : Mairie de Merville

4 Mai 99 : SIVOM de Grenade
11 Mai 99 : Mairie de Launac
18 Mai 99 : Mairie de Montaigut
25 Mai 99 : Mairie de Merville

6 Avril 99 : SIVOM de Grenade
13 Avril 99 : Mairie de Launac
20 Avril 99 : Mairie de Montaigut
27 Avril 99 : Mairie de Merville

1^{er} Juin 99 : SIVOM de Grenade
8 Juin 99 : Mairie de Launac
15 Juin 99 : Mairie de Montaigut
22 Juin 99 : Mairie de Merville

N'hésitez pas à vous renseigner si vous souhaitez améliorer une habitation.

Vie Associative

Avec la pétanque Thiloise



Beaucoup d'activités et de manifestations égrèneront encore une nouvelle saison qui s'annonce faste en 1999. Le tonus et l'animation des membres du bureau, n'auront bien sûr, d'égal, que la satisfaction et la participation de tous les Thilois. Au calendrier, deux concours officiels sont prévus, annonciateurs de grandes participations **les 20 mars et 10 avril**.

Si vous souhaitez vous investir dans une activité sereine, amicale et sportive, les terrains du boulodrome autour du tumulus celtique vous attendent et souhaitent votre inscription, soit en tant que sympathisant, soit en tant que licencié.

Contactez alors les membres du bureau :

M. LETUPPE - 05 61 85 48 06
M. PINAREL - 05 61 85 48 75
M. KULAGA - 05 61 85 77 67
M. BERGE - 05 61 85 46 77
M. WIESNIESKY - 05 61 85 35 04

Seront reconduits les interclubs : Montfort, Bretx et Lévignac ainsi que les journées amicales.

Les concours des vendredis soir débiteront fin avril jusqu'au 11 novembre, où la saison se terminera avec le fameux concours aux châtaignes et vin nouveau. Des idées sont en cours, mais toutes nouvelles idées seront les bienvenues, car notre bureau sera à votre écoute afin d'assurer la pérennité de la pétanque Thiloise.

Depuis le dernier bulletin municipal, le club a fêté les enfants des sociétaires par un copieux goûter de Noël et "les rois" lors de la remise des licences et cartes aux sympathisants.

M. LETUPPE.

Amicale Laïque



Suite à l'assemblée générale ordinaire du 20 novembre 1998, ont été élus membres du conseil d'administration de l'ALVEE,

M. Bruno PASQUIER, Président du bureau.

M. Henri BRESSOLLES, Vice-Président.

Mme Véronique LEZAT et Mme Christiane ROUMEC, Secrétaires-adjointes.

Mme Marie PERRAULT, Trésorière.

Mme Claudine LARRIVE, Mme Odile CROSSE, Mme Sylvie CENTAZZO, Trésorières adjointes.

Mme Maria BOSCH, Mme Monique DAMADE, Mme Annie CABOT, M. Olivier GADEA, M. David CHERIFF (Launac), Membres.

ACTIVITES : Responsables des différentes sections et clubs :

AQUARELLE : Annie CABOT

ARTS PLASTIQUES ENFANTS : Olivier GADEA

BIBLIOTHÈQUE : Alyette d'ORGEIX et Viviane SALLE.

CHORALE et MUSIQUE : Marie Christine MOUSSARON et Odile CROSSE.

CINÉMA : Olivier GADEA et Maelle CROSSE.

JEUX VIDÉO : Christophe BERNET, Arnaud BRESSOLLES, Julien GOURMANDIN.

RESTAURANT SCOLAIRE : Claudine LARRIVE et Sylvie CENTAZZO.

SOUTIEN SCOLAIRE : Nathalie GADEA.

C.L.A.E. : Véronique LEZAT et Florence BÉGUÉ.

AMICALE LAÏQUE POUR LA VIE DE L'ÉCOLE ET DE SON ENVIRONNEMENT : Siège social Mairie de Thil - Association loi 1901 CCP 269107 Z Toulouse.

L'âge d'or



Le 16 janvier, dans la salle des fêtes mise gracieusement à la disposition de l'Age d'or par la municipalité, 50 membres du club étaient réunis pour le repas annuel. Ainsi que les années précédentes, le repas, organisé par Jean Luc, animé par

David, s'est déroulé dans la bonne humeur et terminé par quelques danses.

Pour ne pas faillir à la tradition, les 7 janvier, 4 février et 18 février, nous avons fêté l'Épiphanie, la Chandeleur, le Mardi Gras avec galettes, crêpes, oreillettes, le tout arrosé d'un petit vin blanc. En attendant un temps plus clémente, nous préparons les sorties d'une journée qui débiteront au mois d'avril.

Thil environnement

L'association tiendra son assemblée générale annuelle le 14 avril 1999 à 21 heures à la Mairie de Thil. Il sera rendu compte de l'activité 1998 et nous envisagerons les perspectives d'avenir. Nous souhaitons que de nombreux Thilois participent à cette réunion, pour donner à notre association de défense de notre cadre de vie, créée dans l'intérêt de tous, une plus grande crédibilité. Bien qu'aucune menace imminente ne plane sur notre commune, nous devons rester vigilants, car nous vivons dans un monde de plus en plus exposé aux agressions de toutes sortes. Nous sommes persuadés que de nombreux Thilois auront à cœur de soutenir notre action le 14 avril prochain.

Les aînés de Thil ont tiré les rois

Le samedi 23 janvier à 15^h heures, les aînés des Thillois (les plus de 65 ans) avaient été invités par la municipalité et le centre communal d'action sociale (CCAS) à tirer les rois dans la salle des fêtes. A l'heure dite (et même avant) nombre d'entre eux étaient présents, le sourire aux lèvres, heureux de rencontrer, et ceux que l'on voit assez souvent, et ceux que l'on ne rencontre guère. Après quelques mots de bienvenue de notre maire André Hœflich et de Henri Bressolles, adjoint chargé de l'action sociale, les membres du CCAS ont distribué les portions des tartes appétissantes confectionnées avec application (et



avec le sourire) par notre boulanger, Monsieur Dubach. Un vin blanc moelleux accompagnait les douceurs pâtisseries, déliait les langues, allumait les regards et créait une chaleureuse ambiance déjà favorisée par un beau soleil... et surtout par un quatuor de musiciens bien inspirés dans le choix de leurs danses et chansons et très généreux de leur vrai talent. Régalaient ainsi l'assistance, un accordéoniste, un joueur de claviers, un guitariste et un chanteur ; et arriva ce que cherchaient les malicieux musiciens : un couple de danseurs, puis

deux, puis trois... se lançaient sur la piste. C'était l'épanouissement de la fête où l'on vit de grands aînés, et surtout de grandes aînées oublier les misères articulaires pour danser d'un pas sûr et cadencé. Encore quelques parts de galette, un petit coup d'armagnac ou de liqueur, et l'on se sépara avec l'envie de recommencer pareille fête.

Henri LEZAT.

Atelier du Tilleul

31530 Thil

6

Vous aimez ou aimeriez broder, tricoter, crocheter, tisser, tapisser "patchworker", coudre...

Venez partager votre passion à l'Atelier du Tilleul (mairie de Thil, salle du 3^e âge), toutes les 2^es et 4^es semaines du mois, le mardi de 14 h à 16 h, et le jeudi à partir de 20 h 30.

Nous vous attendons dès maintenant quelles que soient vos compétences et votre âge.

Pour tout contact,

appelez Marie-Noëlle LEZAT

au 05 61 85 80 56

ou Annick GRATELOUP au 05 61 85 52 63.

ETAT CIVIL

MARIAGE

le 20 février 1999,

CAMPARDON Jean-Marc et GIRON Laure.

NAISSANCES

le 16 janvier 99, AUDIBERT Thibault, Henri, Gérard.

le 29 janvier 99, RAYBAUD Corentin, Simon, Jean.

le 7 février 99, BRAOS Adrien, Camille.

le 23 février 99, COCHERY Paul, Francis, Jean-Louis.

DÉCÈS

le 2 janvier 99, FERNANDEZ Maria des Anges.

le 19 janvier 99, RICHE Firmin.

le 26 janvier 99, PERRAULT Jean-Yves

ORAGE... Ô DESESPOIR :

Lettre au curé de Thil relatant la chute de l'église de Pelleport.

Voici l'histoire, étayée de quelques extraits de la lettre de Monsieur DAUBLAS, Curé de Pelleport, adressée à Monsieur DARGASSIES, Curé de Thil et Docteur en Théologie, d'un orage qui eut lieu le 22 juillet 1766 à Pelleport et dans ses environs. Cette lettre, datée du 7 août 1766, raconte la chute de l'église de cette paroisse et ses conséquences.

Vers quatre heures de l'après-midi, une très forte tempête s'abat sur la région : pluie, grêle, violentes bourrasques de vent, emportent tout sur leur passage, endommagent sérieusement les vignes, éparpillent les gerbes de blé, arrachent les arbres et éventrent les maisons, écrasées par ces derniers. L'église aussi est touchée.

Une vingtaine de personnes y a trouvé refuge. Mais la foudre éclate et provoque la chute du clocher, le toit de l'église s'effondre : le brave curé de Pelleport ne doit son salut qu'au tabernacle, sous lequel il s'abrite tant bien que mal *"la terre tremble, écrit-il, je suis renversé sur le marchepied de l'autel, accablé des ruines, au milieu des éclairs, environné de la foudre. par un coup dû à la Providence, je m'arrache à ces débris, je vole sur l'autel où, à genoux, j'embrasse d'une main le tabernacle, je prends de l'autre le St Sacrement (le calice utilisé pour la célébration de l'Eucharistie), et j'enfonçe autant que je puis ma tête dans le tabernacle, seul asile qui m'a sauvé la vie et mis à l'abri des briques qui tombaient à foison autour de moi, sans me toucher"*.

Quand enfin, l'orage s'éloigne, le curé fait le compte des blessés et mutilés, tous choqués, qui se sont réfugiés dans la sacristie. Laissons la parole au curé qui nous relate ses premières impressions : *"A mon aspect (A mon entrée dans la sacristie), ils se sont levés, jetés sur moi et m'ont arrosé de larmes et de sang. L'un me demanda l'absolution, l'autre crie qu'il se meurt, celui-ci réclame son père, l'autre sa mère, tous se fondent en sang, la sacristie en est toute inondée. J'ai été pendant un quart d'heure avec ces malheureux, sans aucun secours des gens du village qui, quoique voisins de l'église n'avaient pas entendu sa chute, tant le vent était impétueux"*.

Mais il n'y a là que neuf personnes autour du curé ; on cherche les autres et là, le spectacle est saisissant : *"Je vis le père qui crie sa fille unique et qui la trouve sous ses*

pieds morte, la mère elle-même qui cherche son fils et qui le voit sans crâne, écrasé sous la cloche qu'il sonnait et qui l'avait entraîné, le mari qui arrache et enlève sa femme dont la tête reste entre deux poutres ; la femme qui cherche et qui fait chercher nuit et jour son mari qui n'a été trouvé que le douzième jour d'après : et tant d'autres horreurs dont le détail fait frémir et que j'ai été obligé de supporter toutes, les unes après les autres, malgré le triste état où j'étais moi-même, qui ne saurai jamais dire ou exprimer ce que j'ai souffert dans ces affreux moments". L'émotion est à son comble au village : on dénombre 5 morts, 10 blessés ou mutilés et 5 personnes sauvées, après l'effondrement du toit de l'église. Celle-ci est d'ailleurs en très mauvais état : *"Toutes les murailles de cette grande église, ébranlées, inclinées et tombant en ruine, bientôt il n'y retient pierre par pierre ; elle est dans la désolation"*.

L'objet de cette lettre consistait à demander au curé de Thil, venu quelques jours plus tôt à Pelleport pour apporter son soutien aux habitants, d'obtenir des Thilois une aide financière afin de prêter assistance aux familles accablées : *"J'implore votre charité et celle de votre peuple pour eux, vous faites une grande œuvre de miséricorde de les recommander à vos paroissiens et de mettre une personne à la porte de votre église qui recueillera leurs aumônes à l'issue de la messe et des vêpres"*.

Cette lettre, adressée au curé de Thil, est un des rares documents existants relatant les catastrophes climatiques locales de cette période.

En définitive ce témoignage, volontairement mais sincèrement émouvant, tant dans le style que dans le vocabulaire choisi, fait appel à deux notions indissociables en ces temps d'incertitudes alimentaires et d'aléas climatiques : celles de l'entraide et de la solidarité villageoise sous l'Ancien Régime.

SEGUELA Lydie.

NDRL : Nous remercions l'auteur de ce texte, étudiante en histoire, dont la grand-mère, Madame BORONAT, est une Thiloise de longue date.

Marnac et le Marquis de Villars



Le Conseiller Dufaur de Marnac

Dans le cours du temps, un des plus illustres personnages à avoir séjourné à Thil, fut, sans conteste, le marquis de Villars. Issu d'une noble famille du Lyonnais, catholique convaincu, sa valeur militaire et sa haute naissance lui valurent, pendant les guerres de religion qui désolèrent la France à la fin du XVI^e siècle, d'être

nommé à la tête des armées de la Ligue (I) en Guyenne, succédant en cela au duc de Mayenne.

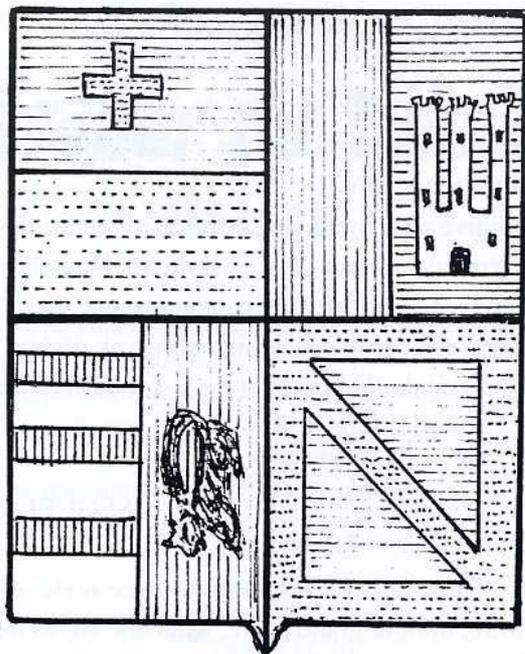
Mayenne, chef de la Ligue après l'assassinat de son frère le duc de Guise en 1588, fut sollicité par les Ligueurs de Toulouse d'envoyer un prince de sa maison pour commander les armées de l'union en Guyenne. Pour la subsistance de ses troupes, ils lui offrirent 4 000 sacs de blé, 1 000 tonneaux de vin, 1 200 quintaux de poudre et la somme de 300 000 livres. Mayenne désigna le marquis de Villars, fils d'un premier lit de la dame de Villars de Savoye, son épouse, pour le commandement des armées en Guyenne. Villars arriva à Toulouse en avril 1589. Cette même année l'assassinat d'Henri III par le moine Jacques Clément, donna à la Ligue une vigueur nouvelle, par le refus de reconnaître, en la personne d'Henri IV, un roi protestant.

A Thil, le conseiller Dufaur de Marnac, capitoula en 1561, s'était converti à la religion réformée. Il fut arrêté en 1562 par le parti catholique, à l'occasion des troubles violents qui se produisirent à Toulouse cette année-là. Emprisonné et soumis à de mauvais traitements, il mourut dans son cachot et ses biens furent confisqués, mais cette confiscation resta probablement théorique, car son château de Thil demeura le foyer d'activités huguenotes, constituant ainsi un centre d'agitation permanent au sein d'une région à prédominance catholique. C'est pourquoi, le 10 novembre 1589, Villars, venant d'Aucamville, escorté d'une cinquantaine de cavaliers, s'installa dans le château de Marnac dont il fit son quartier général.

L'histoire ne dit pas ce que furent les actions militaires menées pendant cette période ; incendies et pillages étaient monnaie courante en ces temps troublés. Le 12 février 1590, Villars quitta Thil avec ses soldats, mais la guerre ne cessa qu'en 1593, date de la trêve signée avec les protestants de l'Isle. La maison de Villars eut une descendance illustre de pairs de France, d'évêques et de maréchaux tout au long des deux siècles suivants. Quant aux descendants de Michel Dufaur, ils revinrent à la religion catholique, récupérèrent leurs biens, et relevèrent vers 1650 la petite chapelle ruinée de St-Orens de Marnac que nous pouvons encore voir de nos jours.

(I) On a appelé "Ligue" une coalition d'inspiration catholique, dirigée contre Henri de Navarre et les huguenots.

M. COMBY



Blason de Dufaur de Marnac

Ecartelé

Au 1 coupé en chef d'azur chargé d'une croisette d'or et en pointe d'or plein.

Au 2, parti de gueules plein et d'azur, au château-fort sommé de 3 tours d'argent maçonnées et ajourées de sable.

Au 3, parti d'argent à 3 fasces de gueules, et de gueules au lion rampant d'or.

Au 4, d'azur à la bande et à la bordure d'or.